



RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Table des matières

I RAPPORT MORAL 2019.....	1
1 Nos adhérents	1
2 Renouveau du nouveau Conseil d'administration.....	1
3 Gestion de l'AFECTI	2
4 Validation des adhésions.....	2
5 Gestion des cotisations	2
6 Développement du site internet et de la base de données des adhérents et des sympathisants 3	
7 L'annuaire électronique des adhérents de l'AFECTI international.....	5
8 Partage d'appels d'offres	6
9 Partenariats	6
10 Nouvelles de l'AFECTI Océan Indien et des sections régionales	7
11 Programme de travail 2020-2022	9

Rapport moral rédigé par la Présidente Guillemette MAJESTE, approuvé par les administrateurs lors du Conseil d'administration du 04/05/2020.

I RAPPORT MORAL 2019

Plusieurs activités ont été conduites en 2019, conformément au plan d'actions des années précédentes et des suggestions des adhérents. Elles ont essentiellement concerné la gouvernance de l'association et le développement du réseau.

1 Nos adhérents

L'association regroupait 241 adhérents à la fin 2019, soit une progression de 6 % par rapport à 2018. Le nombre de demande d'adhésion par mois est de 3 à 6. A cela, une plus grande lisibilité de l'AFECTI grâce à son site internet mis en place en 2018, plus convivial et plus facile d'utilisation, atténué toutefois par un nettoyage de la Base de Données Dynamique des adhérents n'étant plus à jour de leurs cotisations depuis plus de deux ans.

L'origine des adhérents est très diversifiée conformément aux orientations de l'association : 39 % résident dans la région Océan Indien, 6% dans la région Maghreb, 12% en Afrique, 2% dans la région Caraïbes, 40 % en Europe ou dans les autres régions du monde.

2 Renouvellement du nouveau Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a été renouvelé, du fait de la fin de mandat de la Présidente Carole Berrih. Un appel à candidatures a été lancé auprès des adhérents en février 2019. Les 16 adhérents intéressés ont candidaté au travers d'une lettre de motivation présentant leurs propositions pour un mandat de 3 ans.

L'Assemblée Générale a été sollicitée pour que les adhérents exercent leur droit de vote sur la base des candidatures. Les 11 candidats élus ont été retenus selon le nombre de voix obtenus au cours de l'Assemblée Générale.

Le nouveau Conseil d'administration de l'AFECTI a été élu et entériné le 2 mars 2019 pour les trois prochaines années, soit jusqu'au 2 mars 2022.

Sa composition est la suivante :

Présidente	Mme Guillemette Majesté (France)
Vice-Président et responsable de la section Maghreb	M Kamal Kheffache (Algérie)
Secrétaire	M. Yann Tudal (France-Réunion)
Secrétaire adjointe	Mme Christine Trégouet Périssé (France)
Trésorier	M Emmanuel Souffrin (France- Réunion)
Trésorier adjoint	M Dominique Auclair (France)
Responsable de la section Caraïbe	Mme Karine D'Auzac (France- Caraïbe)
Responsable de la section Afrique de l'ouest	M Ebenezer Agordome (Togo)
Membre du CA	Mme Selma El Obeid (France)
Membre du CA	Mme Laetitia Gérard (France)
Membre du CA	M Prospérin Tsialonina (Allemagne)
Membre du CA	M Christophe Valingot (France-Réunion)

3 Gestion de l'AFECTI

Le renouvellement de son conseil d'administration a nécessité un peu de temps aux nouveaux administrateurs pour s'habituer à leurs nouvelles responsabilités et pour prendre en main des outils disponibles (site internet, base de données dynamique).

Le conseil d'administration a conduit une Assemblée générale en mars 2019 pour son renouvellement, et s'est réuni 12 fois à l'initiative de la Présidente, sur la base d'un ordre du jour. Les réunions sont organisées par Skype pour permettre les échanges et débats entre administrateurs vivant dans des zones éloignées les unes des autres. Elle dure environ une heure, et comprend régulièrement la validation des nouveaux membres. Une réunion a été menée par mèl.

Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu rédigé par les secrétaires, puis validé par la Présidente. Les thèmes abordés en conseil d'administration, outre la validation des candidats, ont concernés les points évoqués dans les chapitres suivants.

L'association n'a pas de dettes et sa comptabilité affiche un résultat positif pour l'année 2019 (voir rapport financier).

4 Validation des adhésions

Ce sujet a fait l'objet de plusieurs discussions dans les conseils d'administration de l'AFECTI et depuis plusieurs années. Nous avons constitué un groupe de travail composé de plusieurs administrateurs en juin 2019, qui a proposé de nouvelles conditions de validation des adhésions des nouveaux candidats, mettant en évidence les domaines d'expertise et les références du candidat.e à l'adhésion.

Depuis juillet 2019, le conseil d'administration valident les candidatures des candidats dont le CV est présenté selon le format Europaid, format très utilisé par les recruteurs des bureaux d'étude. La mise à disposition sur le site des CV des adhérents dans ce format est de nature à faciliter les recrutements de nos adhérents lorsqu'ils postulent sur un appel d'offre et à simplifier leurs échanges avec les bureaux d'étude.

Les candidatures sont transmises aux responsables des sections qui font un premier examen des CV en fonction de leur domiciliation, prennent éventuellement contact avec les candidats et les candidatures sont ensuite examinées par le Conseil d'administration. Si nécessaire, un courrier est transmis aux candidats pour une modification de leur CV avec des explications pour la réalisation de cette modification. Les candidats sont en principe intéressés à cette procédure, qui bien que contraignante, est acceptée et suivie. On peut considérer qu'en 2019, 10% des nouveaux candidats n'ont pas terminé leur procédure de candidature.

5 Gestion des cotisations

Une entreprise spécialisée a réalisé les travaux de finalisation de la gestion des cotisations en décembre 2019, afin d'automatiser les tâches de mise à jour de la base de données des

adhérents par la présidente, le secrétaire et le trésorier de notre association. Les nouvelles procédures sont les suivantes :

- ✚ Les candidats ont 30 jours après leur validation par le conseil d'administration pour finaliser leur adhésion. Passé un délai de 45 jours sans règlement de leur adhésion, ils reçoivent un mail de rappel et s'il est sans suite, ils sont automatiquement sortis de la base de données des adhérents.
- ✚ Après un an, si les adhérents n'ont pas renouvelé leurs cotisations, un mail de rappel automatique leur est envoyé.
- ✚ Les adhérents qui n'ont pas réglé leur cotisation depuis deux ans, reçoivent un mail de rappel et s'il est sans suite, sont automatiquement sortis de la base de données des adhérents, conformément aux statuts de l'association.

6 Développement du site internet et de la base de données des adhérents et des sympathisants

Le nouveau site internet publié en 2018 a bien amélioré la lisibilité de l'AFECTI auprès des internautes. En 2019, nous avons eu plus de 11 700 pages vues et 2 702 nouveaux visiteurs soit plus de 7 nouveaux visiteurs par jour (source : Statcounter), avec des pics de fréquentation lors de la publication des articles et des newsletters.

Articles

Six articles ont été publiés en 2019 sur le site :

Newsletter Janvier 2019

Pour l'ouverture de l'assemblée générale et l'appel à candidature pour le renouvellement du conseil d'administration,



Newsletter Février 2019 de l'AFECTI
Océan Indien



N°2 - 09/2018

LES CONSULTANTS DE L'OCEAN INDIEN
AU SERVICE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

E DITORIAL

AFECTI OCEAN INDIEN : ASSOCIATION VIVANTE
Notre Assemblée Générale s'est tenue pendant les rencontres AFECTI OI 2018, le 11 avril 2018 à l'Hôtel Le Récif à La Réunion. Les principaux points mis en exergue lors de ce temps important de la vie



Bonne lecture !
Afect'vement votre.

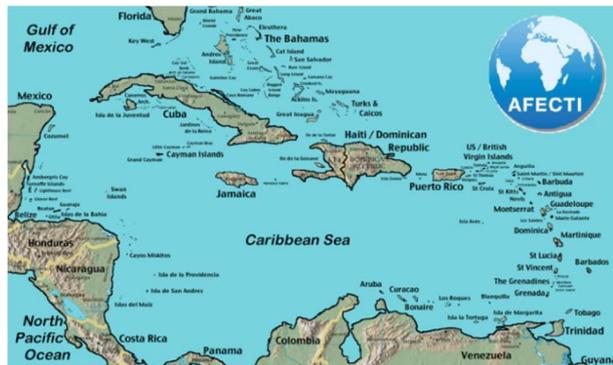
Newsletter Mars 2019

La diffusion des résultats de l'assemblée générale et la composition du nouveau conseil d'administration



Newsletter Mai 2019

Un point sur les développements en cours de la section Caraïbe, menés par Karine d'Auzac de la Martinie, responsable de la section Caraïbienne et basée en Guadeloupe.



Newsletter Aout 2019

Un entretien avec un recruteur de bureau d'études qui a bien voulu répondre à nos questions pour professionnaliser la démarche de nos adhérents lorsqu'ils répondent à ces appels d'offre.





Newsletters

Treize newsletters ont été publiées annonçant les articles et diffusant des informations pratiques aux adhérents concernant la procédure de candidature, l'appel de cotisations, la mise à jour de la plaquette Honoraires et perdiem des consultants, etc.

Contact

Les visiteurs du site internet ont la possibilité d'interroger les administrateurs à partir de la rubrique « Contactez-nous ». Cette nouvelle fonctionnalité par rapport à l'ancien site a permis à 22 visiteurs d'interroger la présidente sur des sujets pratiques comme le montant des Perdiem, le type de protection sociale, la protection juridique, etc.

Sympathisants

Autre fonctionnalité du site, l'inscription des visiteurs aux newsletters sans adhérer à l'association. En 2019, 225 sympathisants se sont inscrits à la newsletter, qui est ainsi envoyée aux adhérents et/ou à la liste des sympathisants en fonction du thème de l'information.

7 L'annuaire électronique des adhérents de l'AFECTI international

Nous avons cherché à faciliter l'utilisation de l'annuaire électronique en adaptant les domaines d'expertise des adhérents aux domaines actuels de recherche des bailleurs de fonds. Les adhérents sont maintenant regroupés selon des domaines d'expertise disponibles par menu déroulant. Ils ont également la possibilité de se caractériser selon une fonction support.

Les domaines d'expertise sont :

- Education, formation
- Gouvernance démocratique, économique et financière
- Développement durable
- Développement rural, politiques de l'eau et de l'énergie, de la pêche
- Santé
- Sécurité
- Innovation technologique
- Culture

Et les fonctions support :

- Méthodologie et gestion de projet
- Evaluation des politiques publiques

- LOLF (gestion par programmes et objectifs)
- Management
- Qualité des processus supports transversaux
- Déconcentration / décentralisation de la gestion
- Planification ressources humaines et gestion des emplois
- Actions sur les genres
- Politiques d'émigration/immigration/ déplacements de populations

Les adhérents ont été informé en janvier 2020 qu'ils pouvaient mettre à jour leur formulaire d'adhérent.

8 Partage d'appels d'offres

Cette activité s'est bien développée depuis sa création en 2016. L'AFECTI avait créé un groupe Google pour faire circuler les appels d'offre entre ses membres. En 2019, le groupe comptait 217 personnes. 39 adhérents ont partagé 360 offres de mission par le biais du groupe. En moyenne, 30 offres sont partagées par mois. Les offres provenaient de tout bailleur de fonds, Union européenne, Banque Mondiale, UNICEF, NGO, etc. Certains adhérents ont développé leur propre réseau de recruteurs qui leurs transmettent des offres, sachant que celles-ci seront transmises sur le réseau d'adhérents de l'AFECTI. Ce google group est aussi utilisé par plusieurs adhérents qui répondent à un appel d'offre « en direct » auprès d'un bailleur de fonds, afin de rechercher des experts pour compléter l'équipe.

9 Partenariats

Expertise France

Un partenariat a été conclu avec Expertise France en décembre 2019. Ce partenariat se traduit de deux façons : d'une part, des invitations pour les adhérents et/ou sympathisants aux manifestations « Rendez-vous de l'expertise », portant sur des sujets majeurs de la coopération internationale. Les adhérents et les sympathisants sont informés par la newsletter de ces manifestations ; d'autre part, à un accès privilégié aux offres internationales gérées par Expertise France, pour les adhérents ayant un CV européen.



Organisation Internationale de la Francophonie

L'AFECTI a été accréditée en 2005 au statut consultatif d'OING auprès de la Francophonie. Depuis juillet 2018, le Conseil permanent de la Francophonie n'a pas renouvelé cette accréditation. Des contacts ont été pris pour reposer une demande d'accréditation, mais sans succès en 2019.

10 Nouvelles de l'AFECTI Océan Indien et des sections régionales

- L'AFECTI Océan Indien

L'AFECTI Océan Indien compte 101 adhérents, dont 60 membres à la Réunion, 30 à Madagascar, 2 à Maurice, 2 au Mozambique, 4 aux Comores, 1 à Mayotte et 1 en Afrique du Sud. Deux partenaires font également partie de l'association, le cabinet FTHM à Madagascar (nouveau 2019) et le cabinet ISODOM à La Réunion.

Des rencontres régionales à Madagascar : une première !

Pour la première fois, c'est à Madagascar que s'est tenue la semaine de rencontres annuelle de l'association, grâce au dynamisme du bureau Madagascar. Du 22 au 26 mai, des délégations de consultants de La Réunion, des Comores, de Maurice et de Madagascar se sont rencontrées autour du thème « **Développement durable** » : Assemblée Générale, groupes sectoriels, échanges d'expériences et rencontres entre consultants, rencontres de bailleurs (UE, ONU, AFD, Banque Mondiale...), formations (Leadership, Manager avec l'Ennéagramme), visite de la Foire Internationale de Madagascar ont été organisés. Avec de beaux retours pour les consultants et l'association tant en contacts que dans les media.

Au regard du succès de ces Rencontres, le Bureau Océan Indien a décidé que les Rencontres se feraient en **alternance** à La Réunion et à Madagascar, où se retrouvent la majorité des adhérents dans la région. Les Rencontres 2020 à La Réunion, initialement prévues en mai 2020, seront maintenues ou pas, en fonction de l'évolution de la pandémie COVID-19.

Un Bureau représentatif de la région

Renouvelé lors de l'AG, le nouveau bureau régional est composé de 15 consultants de 5 îles et pays de l'océan indien (Réunion, Madagascar, Maurice, Comores, Mozambique).

Il s'est réuni à six reprises en 2019, pour traiter des axes stratégiques, organisationnels et opérationnels de l'association. Par ailleurs des réunions bilatérales ont été organisées entre membres du Bureau sur des thématiques ciblées (numérique, finances, administratif...).

Une enquête menée auprès des adhérents

Réalisée début 2019, une enquête auprès des adhérents océan Indien relève que 90% des répondants portent un intérêt aux déjeuners thématiques organisés par l'association et que 40% y ont déjà participé. Le partage d'expériences issu de retours de missions est le thème suscitant le plus d'attentes. Deux profils de consultants ont été relevés, avec des attentes différentes. D'une part, les consultants déjà en activité à l'international souhaitent voir abordés des sujets pointus (veille sur les évolutions politiques, approches innovatrices et inclusives dans le développement, amélioration des cahiers des charges, efficacité de l'aide, etc.). De l'autre, les consultants en recherche d'une 1^{ère} mission à l'international souhaitent aborder les sujets liés aux réponses aux appels d'offres, à l'élaboration d'un CV international, à la présentation d'une « mallette du consultant » par exemple. En complément des déjeuners thématiques, près de 90 % des répondants souhaitent approfondir des sujets au travers de formations (à coût modéré), tels que la recherche de missions, la réponse aux appels d'offres, l'évaluation de projets, la conduite du changement, le partage d'outils novateurs ou la connaissance de soi.

Une newsletter tonique

Deux numéros de la newsletter ont été publiés, en février et en novembre. La newsletter est étoffée (11 pages), avec des conseils aux consultants, des réflexions sur des thématiques liées à la coopération internationale, la présentation d'évènements et un retour sur des missions réalisées par les adhérents.

Perspectives

L'AFECTI OI reste fidèle à ses 4 axes stratégiques 2019-2021 : (1) Développer davantage la présence de l'association à Madagascar, (2) Permettre à de nouveaux consultants de se lancer à l'international, (3) Favoriser la connaissance mutuelle et les échanges entre consultants, (4) Donner une nouvelle impulsion. Dans cet esprit, un nouveau site internet est en préparation, offrant davantage de visibilité, de services et de possibilités de liens aux consultants (www.consultants-oi.org).

Section Caraïbe

La section caribéenne a poursuivi son travail pour trouver des consultants relais dans la Caraïbe afin de déployer plus fortement le réseau sur cette zone vaste et hétérogène, qui présente l'avantage de drainer de nombreux consultants et experts mobiles mais a contrario peu de consultants résident sur ses territoires.

Les années 2020 et 2021 devront être consacrées à redéfinir les bases et les moyens d'action d'un développement efficace de l'Afecti sur la Caraïbe.

Section Afrique de l'ouest

La section AFECTI AO démarré en 2017, a poursuivi son développement avec l'adhésion de nouveaux membres. La section compte à ce jour environ 15 adhérents en situation régulière venant de 5 pays de l'Afrique de l'ouest à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo.

Les démarches de sensibilisation d'autres experts résidents au niveau de la région se sont poursuivies en 2019. Malheureusement, le plan d'action prévu pour 2019 n'a pu être exécuté et sera donc reconduit pour 2020. Les actions prévues pour 2020 tourneront autour du développement de la section avec à la clé la poursuite des sensibilisations pour l'adhésion de nouveaux membres au niveau d'autres pays de la sous-région ouest-africaine, des échanges d'expériences et d'information, des appuis mutuels et de formations des membres à travers la création d'une plateforme WhatsApp et/ou Skype, la participation aux EDD et autres rencontres régionales et internationales. Cependant, l'un des défis majeurs de la réalisation des activités en présentiel au niveau de la section reste la distance qui sépare un pays à l'autre dans la sous-région.

Section Maghreb

La section AFECTI Maghreb est en cours de création. Son processus de mise en place a été entamé depuis longtemps et elle se développe de nouvelles adhésions de membres. Des contacts et des échanges se tiennent en permanence entre adhérents et la section compte à ce jour environ 17 adhérents issus de 3 pays du Maghreb à savoir : l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Des démarches de sensibilisation d'autres experts résidents au niveau de la région sont entreprises pour leur adhésion afin d'élargir le réseau de la section. L'année 2019 a permis d'échanger essentiellement sur la présentation de l'AFECTI et ses activités au profit des adhérents notamment en matière de partage des informations sur les appels d'offre des

bailleurs de fonds et la formation des experts sur les métiers de la consultance et de l'expertise. L'année 2020 sera déterminante pour la mise en place effective de cette section qui sera installée au courant du 1er semestre 2020. Les actions de sensibilisation pour l'adhésion de nouveaux membres se poursuivront pour créer un meilleur environnement d'échanges d'idées et d'expériences entre les membres de la section AFECTI Maghreb et les autres membres de l'AFECTI Internationale. Des journées d'études et de formation au profit des membres seront organisées au courant de l'année 2020 et elles seront élargies aux autres experts à travers toute la région pour les sensibiliser à adhérer à notre association.

11 Programme de travail 2020-2022

Le programme que nous poursuivons, a plusieurs objectifs :

- Poursuivre la dynamisation du réseau d'experts qui sont répartis dans le monde entier,
- Fournir un appui aux experts dans leur recherche de missions.

De ce fait, les activités que nous souhaitons poursuivre sont :

- ✚ Maintenir et développer la plateforme d'échanges d'offres internationales entre adhérents,
- ✚ Développer les sections régionales et les échanges entre adhérents de ces sections,
- ✚ Développer la professionnalisation des adhérents auprès des bureaux d'études/bailleurs de fonds (formation e-learning, webinaire, appui pour la rédaction du CV des adhérents, ...),
- ✚ Créer des opportunités pour que les experts se rencontrent,
- ✚ Valoriser les activités d'expertise dans le cadre de la coopération, au-delà des règles administratives souvent bureaucratiques et suivre les recrutements et les missions des adhérents pour apporter aux organismes de coopération, institutionnels ou ingénierie de back office, des pôles de compétences attestées.